

NUMÉRO 18 - Avril 2021

NOUVAilles

La référence avicole au Québec



Les Éleveurs de volailles
du Québec



Influenza aviaire : nouvelles vagues

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS EN COLLABORATION AVEC JEAN-PIERRE VAILLANCOURT DMV MSC PHD, PROFESSEUR TITULAIRE AU GROUPE DE RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE DES ZOOSES ET SANTÉ PUBLIQUE ET AU CENTRE DE RECHERCHE EN INFECTIOLOGIE PORCINE ET AVICOLE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET MARTIN C. PELLETIER, AGR., MBA ET COORDONNATEUR À L'EQCMA.

Une souche hautement pathogène d'influenza aviaire sévit actuellement en Europe et en Asie. Bien que le risque de contamination au Québec soit encore minime, sa progression impose une mise à jour sur cette maladie et ses multiples variantes ainsi que sur les gestes à poser de la part des éleveurs.

L'influenza aviaire causée par un virus de type A est hautement contagieuse et peut affecter les troupeaux de volailles de toutes les espèces et de tous les âges. Toutefois, ce sont les souches H5 et H7 qui doivent susciter l'attention des éleveurs. « Les oiseaux sauvages sont porteurs de 16 H et de 9 N et toutes les combinaisons sont possibles, mais les virus qui peuvent devenir hautement pathogènes pour la volaille sont essentiellement le H5 et le H7. Depuis 2002, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a modifié son règlement. Un H5 ou un H7, même faiblement pathogène, identifié dans un élevage au Québec exige une déclaration immédiate auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la mise en place d'un processus d'éradication. Cette déclaration étant communiquée à l'Organisation



Jean-Pierre Vaillancourt



Martin C. Pelletier

mondiale de la santé animale, il en résulterait une fermeture des frontières à nos produits de la part de plusieurs pays. Ces conséquences sont loin d'être négligeables, explique Jean-Pierre Vaillancourt. L'influenza aviaire est une réalité depuis des années. La maladie est en progression et la fréquence augmente depuis 15 à 20 ans. »



Au Canada

Le Canada a connu quelques épisodes marquants. En 2004, un premier cas de H7N3 est déclaré en Colombie-Britannique : 42 troupeaux commerciaux et 11 petits troupeaux doivent être abattus. Avec les abattages préventifs, c'est finalement environ 80 % du cheptel de la province qui sera dépeuplé pour éradiquer la maladie. La Colombie-Britannique connaîtra trois autres épisodes en 2005, 2009 et 2014. En 2007, la Saskatchewan a déclaré un cas de H7N3 hautement pathogène, heureusement l'écllosion se limite à une ferme et est rapidement contrôlée. Au printemps 2015, les oiseaux sauvages qui utilisent au printemps les voies migratoires du Pacifique et du centre de l'Amérique du Nord transportent avec eux la souche H5N2. Celle-ci touche durement le Midwest américain où plus de 48 millions de volailles sont euthanasiées. Deux troupeaux de dindons et un de reproducteur de poulets à chair en Ontario sont infectés et euthanasiés pour éradiquer la maladie. Avec le cas au Manitoba en 2010, à ce jour, il y a eu sept épisodes d'influenza aviaire hautement ou faiblement pathogène de souche H5 ou H7 au Canada.

Les ravages du H5N8

Le Feather Board Command Center (FBCC) de l'Ontario rapportait dans son bulletin d'information de février qu'au niveau mondial 502 nouveaux troupeaux ont été déclarés infectés en janvier 2021 seulement, allongeant la liste des pays d'Europe qui faisaient état de la présence du virus sur leur territoire à 14. La France, l'Allemagne et la Corée du Sud sont tout particulièrement affectées par le H5N8, une nouvelle forme très virulente et hautement pathogène de l'influenza qui atteint principalement les canards. « La progression du virus dans les élevages domestiques du sud-ouest de la France est tellement rapide que le gouvernement n'est pas en mesure de réagir assez vite, explique Jean-Pierre Vaillancourt. Ce virus a toutefois l'avantage d'être tellement virulent pour les canards qu'ils ont de la difficulté à se déplacer. » Selon Jean-Pierre Vaillancourt, les principaux facteurs qui ont pu contribuer à la propagation de la maladie et qui sont à l'étude sont: la densité des transports, c'est-à-dire le nombre de kilomètres avicoles parcourus dans une zone donnée, la densité des sites de production ou le nombre de fermes au kilomètre carré et la densité des plans d'eau (lacs, ruisseaux, étangs) à proximité qui servent aux oiseaux sauvages.

« En France, le mode de production ancestral est remis en cause. Le Sud-Ouest a une quantité impressionnante de petits sites de productions, surtout de canards. On y trouve aussi plusieurs autres types d'oiseaux. De plus, près de 40 % de ces exploitations ont des basses-cours sur le site de production. Un autre problème concerne l'équarrissage. Le compostage est interdit en Europe et l'équarrissage est un risque lorsqu'il s'agit de milliers d'oiseaux morts qui doivent être collectés et transportés », soutient Jean-Pierre Vaillancourt.

Des études génomiques et un séquençage du virus sont en cours afin de mieux comprendre sa propagation et sa transmission. ►


Migration des oiseaux sauvages et effets climatiques

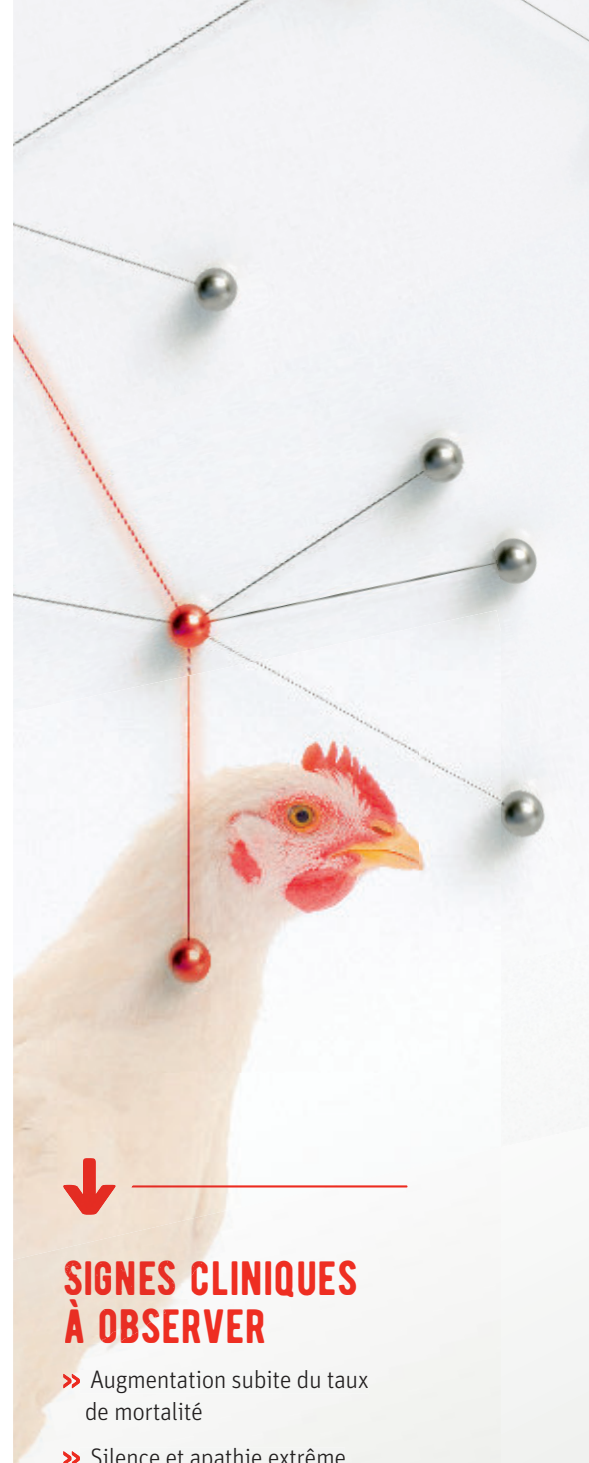
La présence des oiseaux sauvages à proximité des fermes demeure un facteur de risque et les changements climatiques entraînent des changements de comportement chez les oiseaux qui pourraient être lourds de conséquences. « Avec les changements climatiques, nous verrons des migrations qui seront altérées et des oiseaux qui pourront se retrouver dans le Grand Nord au même moment, alors qu'historiquement ce n'était pas le cas. Un choc des écosystèmes, si on peut dire où il se fait un énorme partage de virus entre ces canards et ces oies sauvages qui se dirigent ensuite vers le sud. Depuis toujours, nous avons des migrations d'oiseaux porteurs de virus, avec un H5 ou H7 faiblement pathogène qui malheureusement contaminait des élevages commerciaux de poulets ou de dindes pour ensuite muter. On ne voyait pas ces virus recontaminer les oiseaux sauvages, mais la donne a changé depuis quelques années avec le H5N1 et le H5N8 », constate Jean-Pierre Vaillancourt.

Les risques pour les éleveurs d'ici

Existe-t-il des risques que ce virus atteigne nos côtes? Bien que potentiellement limité, il existe toujours. « Ce n'est pas un virus qui est hyper résistant. Ce qui inquiète plus que les oiseaux sauvages est la vitesse des déplacements d'un continent à l'autre. Dans une même journée, on peut déjeuner en France et souper au Québec. En France les oiseaux sauvages ont parti le bal, mais ce sont les transports et la présence humaine qui ont contribué à la dispersion du virus, tout comme l'observance de la biosécurité qui n'est pas adéquate », nous dit Jean-Pierre Vaillancourt.

Jean-Pierre Vaillancourt fait aussi remarquer le nouvel engouement pour l'achat local et les marchés de proximité. Une approche similaire à celle qui existe en France « La tendance au Québec est aux élevages à taille humaine, avoir ses poules et ses œufs. Toutefois, au Québec, en ce qui concerne la production commerciale, nous avons quelques régions à forte densité à Saint-Félix-de-Valois, dans la Montérégie et en Beauce, mais rien de comparable à la France. »

Même si le Canada et le Québec sont beaucoup mieux préparés qu'en 2004 pour un tel virus, il n'en reste pas moins que les défis pour contrôler toutes formes d'influenza aviaire demeurent la rapidité d'intervention et de communication. « Il faut éviter de penser que parce qu'une production a 30 ans et qu'elle n'a jamais eu de problèmes qu'il n'y en aura jamais, explique Jean-Pierre Vaillancourt. Les mesures de biosécurité développées par l'ECQMA doivent être appliquées correctement. Si la grippe aviaire nous obligeait à détruire des troupeaux de reproduction, les éleveurs devraient mettre deux ans pour remettre leur production à niveau. » Un pensez-y bien qu'elle que soit la souche d'influenza aviaire. 



SIGNES CLINIQUES À OBSERVER

- » Augmentation subite du taux de mortalité
- » Silence et apathie extrême
- » Gonflement de la peau sous les yeux
- » Diarrhée
- » Chute soudaine de ponte et présence d'œufs à coquille molle ou sans coquille
- » Hémorragie au niveau des tarses
- » Caroncules et crêtes enflées et congestionnées

- » **Surveiller attentivement la santé du troupeau**, y compris les mortalités, la consommation de moulée et d'eau, et le comportement anormal des oiseaux.
- » Au moindre signe clinique de l'influenza aviaire, **aviser immédiatement le médecin vétérinaire pour un diagnostic.**
- » **Respecter rigoureusement les mesures de biosécurité** prescrites dans les protocoles de biosécurité de l'EQCMA (carton vert pour producteurs et employés à la ferme). Voir eqcma.ca/biosecurite/protocoles-biosecurite-courante-code-vert
- » Avoir en sa possession du **matériel de biosécurité en quantité suffisante** (survêtement, couvre-bottes, désinfectant, gel désinfectant pour les mains, etc.)
- » **Informers les employés** et les impliquer dans les mesures préventives à prendre.
- » S'assurer de prendre toutes les mesures possibles pour **éviter la proximité entre les oiseaux sauvages et le troupeau** en gardant propre la base des silos, ramassant les déversements de grains, s'assurant que toutes les ouvertures des poulaillers sont fermées ou grillagées et en évitant les accumulations d'eau à proximité des bâtiments, par exemple.
- » Verrouiller les portes des poulaillers et y **minimiser les visites non essentielles.**
- » **Changer de bottes en entrant dans les poulaillers**, car des fientes d'oiseaux sauvages contaminés pourraient se retrouver dans l'environnement des bâtiments.
- » **Se laver ou désinfecter les mains** avant et après avoir été en contact avec les oiseaux ou porter des gants.
- » **Nettoyer et désinfecter régulièrement les entrées de poulaillers.** Votre vétérinaire pourra vous conseiller sur les désinfectants efficaces contre l'influenza aviaire.
- » **Éviter d'approcher les poulaillers avec de l'équipement** ayant circulé dans les champs où on peut retrouver des fientes d'oiseaux sauvages.
- » **Nettoyer et désinfecter les roues du tracteur** avant de sortir le fumier.
- » **Éviter de partager machinerie et équipement** avec d'autres sites de production ou s'assurer qu'ils soient nettoyés et désinfectés avant de passer d'un site à l'autre.
- » Offrir aux visiteurs un **stationnement situé loin des poulaillers.**
- » **Maintenir à jour le registre** des visiteurs.
- » **Minimiser les visites à d'autres sites** de production avicole.




L'EQCMA encourage aussi fortement les producteurs à déclarer tout cas positif au 1 888-volaille (1 888 652-4553). L'EQCMA collaborera alors avec l'ACIA à la mise en œuvre des mesures adéquates de contrôle de la maladie. L'objectif est d'en limiter les impacts sur l'industrie avicole québécoise.

IMPACTS DU RETRAIT DES ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE II

TEXTE MARTINE BOULIANNE, DMV, PHD, DACPV,
CHAIRE EN RECHERCHE AVICOLE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
EN COLLABORATION AVEC SUZANNE DUQUETTE.

Les préoccupations grandissantes des consommateurs concernant les antibiotiques ont incité la filière avicole à retirer de façon volontaire l'usage préventif des antimicrobiens d'importance en médecine humaine. En janvier 2019, le retrait des antibiotiques de catégorie II a eu des effets multiples sur la santé et la performance des troupeaux et nécessitera des ajustements pour atteindre pleinement et efficacement les résultats escomptés.



Les éleveurs se demandent souvent quels ont été les impacts du retrait des antibiotiques de catégorie II en 2019 sur la santé et les performances des troupeaux de poulets de chair. En effet, l'utilisation préventive des antibiotiques de la catégorie II au couvoir tels que la lincomycine-spectinomycine (Linco-spectin), et l'ajout à la moulée de différents antibiotiques préventifs comme la virginiamycine (Stafac), la tylosine (Tylan, tylosin) ont cessé. Afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation actuelle, et face au retrait éminent de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III, nous avons consulté les données santé du MAPAQ et demandé à des vétérinaires qui ont vécu les changements et les adaptations à cette nouvelle façon de faire de répondre à quelques questions concernant :

- la mortalité en début d'élevage;
- la croissance, les performances et la qualité des élevages;
- l'augmentation ou l'émergence de certaines maladies ou pathogènes sur les fermes;
- les outils développés pour pallier à l'arrêt de l'utilisation de ces antibiotiques ainsi que les autres méthodes curatives et préventives.



STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES ANTIMICROBIENS DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA (PPC)

- » **Juillet 2013.** Élaboration d'une politique régissant l'élimination des antimicrobiens de catégorie I.
- » **15 mai 2014.** Les antibiotiques de catégorie I en prévention ne sont plus autorisés.
- » **Mai 2017.** Annonce de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II.
- » **Fin 2018.** Élimination préventive des antibiotiques de catégorie II.
- » **2021.** Discussions concernant l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III. >



La mortalité en début d'élevage et le retrait du Linco-spectin au couvoir

Tous les vétérinaires interrogés s'entendent pour dire que pendant les mois précédant le retrait des antibiotiques, un gros travail a dû d'abord être fait en regard à la qualité de l'œuf. Ainsi, tout a été scruté à la loupe concernant ce qui pouvait affecter l'éclosion et la qualité du poussin. Les équipes des couvoirs ont travaillé à l'amélioration de la manipulation des œufs, de la sélection des œufs sales, fêlés, impropres à l'incubation et à l'amélioration de l'hygiène à toutes les étapes de production (nids, chambres à œufs à la ferme, au couvoir, transport, incubateurs, vaccination in ovo, écoseurs, salles de manipulations des poussins...). Des cahiers des charges ont été rédigés, les employés ont été consciencisés et formés, des tests bactériologiques systématiques instaurés, le tout afin d'améliorer la qualité de l'œuf.

Premier constat au sujet du retrait de la lincomycine-spectinomycine, comme les antibiotiques ne peuvent plus être utilisés pour neutraliser certaines lacunes, toute erreur se traduit rapidement par une moindre qualité du poussin et éventuellement une augmentation de la mortalité. Le personnel doit faire preuve d'une vigilance accrue et des suivis et des rappels réguliers aux équipes de travail doivent être assurés.

Deuxième constat, le confort du poussin est devenu vital. Des bavards de température et d'humidité ont été installés à différents endroits depuis le couvoir jusqu'au camion pour s'assurer que le poussin ne subisse aucun stress thermique qui pourrait affecter son système immunitaire. De plus, les techniciens ont accompagné les éleveurs sur les fermes, faisant des visites avant et dans les 24 heures suivant l'arrivée des poussins, afin d'appliquer la méthode du Poussin Podium (voir *NOUVAiles*, septembre 2020, p.54 à 58).

D'après les vétérinaires consultés, pendant les premiers mois suivant l'arrêt du Linco-spectin, le taux de mortalité 0-7 jours est passé de 0,45-0,6% à 1%. Certains ont parlé d'une augmentation de 0,25% pour la mortalité 0-10 jour en général (de 1 à 1,25%). Toutefois, ces taux sont graduellement revenus à ceux de 2018 au cours de l'année 2019 chez la majorité des éleveurs. D'ailleurs, les vétérinaires observent que les éleveurs qui portent attention aux détails et appliquent rigoureusement les bonnes pratiques d'élevage obtiennent 0,7% de mortalité (à 10 jours) à chaque lot.

Les habitudes de travail sont parfois difficiles à changer, toutefois, des méthodes rigoureuses, la formation du personnel à la ferme et le confort des oiseaux afin de leur éviter tout stress, sont les gages de succès dans le maintien de la santé des poussins.



D'après les vétérinaires consultés, pendant les premiers mois suivant l'arrêt du **Linco-spectin**, le taux de mortalité 0-7 jours est **passé de 0,45-0,6 % à 1 %**.

Parfaire le démarrage

L'importance de la méthode Poussin Podium, de la qualité de l'eau et du préchauffage du poulailler ainsi que le maintien d'une température adéquate ont été soulignées comme essentiels, par les vétérinaires consultés, lors de la période de démarrage.

Durant les périodes froides, il semblerait qu'en général les poulaillers ne sont pas suffisamment chauffés et que le maintien d'un chauffage uniforme soit souvent difficile, particulièrement dans les poulaillers où la venue de nouveaux types de chauffage vient complexifier les méthodes de contrôle habituelles de la température. La configuration de la zone de confort des poussins est donc souvent à revoir lors du démarrage. Quant à la qualité de l'eau, une bonne désinfection des lignes avant l'arrivée des poussins, accompagnée de trois à quatre purges quotidiennes pour les sept premiers jours d'élevage sont essentiels. D'ailleurs, il existe plusieurs produits à base de peroxyde d'hydrogène qui semblent tous efficaces lorsqu'on les utilise selon les instructions du manufacturier et qui peuvent être utiles aux éleveurs lorsqu'ils désinfectent les lignes entre les lots. Après le traitement il faut bien sûr rincer abondamment les lignes pour éviter tout résidu. >

COPEAUX
KYLING
RIPE EN VRAC

SJ Ripe
Les Sciures Jutras inc.
depuis 1957

Anne-Lise Kyling, présidente et propriétaire de Copeaux Kyling, est fière de vous annoncer l'acquisition récente de **SJ Ripe - Les Sciures Jutras**.

www.kyling.ca | [f copeauxwkyling](https://www.facebook.com/copeauxwkyling) | 450.248.7868 | 450.469.2128

201803



Croissance et retrait des antibiotiques de catégorie II dans la moulée

Il semblerait que le retrait des antibiotiques de catégorie II utilisés en préventif dans la moulée, n'ait eu aucun impact sur la santé intestinale des poulets et sur les performances de croissance. En effet, les vétérinaires n'ont pas observé plus de cas d'entérite nécrotique ou de coccidiose au cours des deux dernières années. Par contre, plusieurs se questionnent quant à la longévité de l'efficacité des produits actuellement utilisés (BMD, Surmax, etc.) pour prévenir l'entérite nécrotique. On craint en effet qu'une surutilisation des mêmes molécules à long terme ne puisse permettre la sélection de résistance. Ce problème deviendra d'autant plus criant lors du retrait des antibiotiques de catégorie III (ex. BMD).

En ce qui concerne l'utilisation de produits alternatifs, des acides organiques et des huiles essentielles, elle est maintenant régulière et même intégrée dans des programmes préventifs en rotation avec des antibiotiques.

Maladies émergentes

La gestion de l'élevage des poulets de chair pourrait bien se dérouler malgré le retrait des antibiotiques de catégorie II si ce n'était de l'émergence d'*Enterococcus cecorum* dans les élevages au Québec. Le nombre de cas diagnostiqués dans les laboratoires du MAPAQ a triplé entre 2018 et 2020. Les problèmes vus sur le terrain vont d'arthrite à septicémie. Est-ce qu'il sera possible au cours des prochaines années de trouver des solutions alternatives à l'utilisation préventive d'antibiotiques? On en connaît encore trop peu des sources et des facteurs de risque de cette maladie qui, lorsque présente dans un poulailler, revient sporadiquement affecter les poulets. C'est pourquoi les vétérinaires et les équipes techniques travaillent avec les éleveurs sur les départs, la qualité de l'eau, la densité d'élevage, la durée du vide sanitaire ainsi que sur la vitesse de croissance des lots en utilisant différents outils tels que la désinfection des lignes entre les élevages avec monitoring du biofilm pour vérifier l'efficacité du nettoyage des lignes, une température optimale lors des départs pour un maximum de jabots remplis à 24 heures, une moulée équilibrée pour éviter la dyschondroplasie tibiale, et la vérification d'un nombre d'heures de noirceur suffisant pour ralentir la vitesse de croissance, si nécessaire.

Autre point à mentionner est la présence du virus de la bronchite infectieuse souche DMV 1639 qui depuis l'été 2017 (données du MAPAQ) cause beaucoup d'infections respiratoires dans la province. On observe donc plus de cas de colibacillose en fin d'élevage ce qui nécessite souvent un traitement avec des triméthoprime-sulfas (Uniprim). Malheureusement, des souches d'*Escherichia coli* développent de la résistance à cet antibiotique.

Les vétérinaires et les équipes techniques travaillent avec les éleveurs sur les départs, la qualité de l'eau, la densité d'élevage, la durée du vide sanitaire ainsi que sur la vitesse de croissance des lots en utilisant différents outils.

Pistes de solutions des médecins vétérinaires

Plusieurs médecins vétérinaires se sont dits préoccupés du long terme. Il n'y aura pas de produits ou de solutions miracles en vue et de plus en plus de pressions sur les mêmes molécules. Le retrait des antibiotiques demande de la part de toute la filière avicole une mise en place de bonnes pratiques d'élevage.

De plus, la majorité des vétérinaires s'accordent pour dire que si le Québec veut continuer à produire du poulet de qualité, en santé, il faudra réduire les densités d'élevages et porter une attention particulière à la durée des vides sanitaires. Certains citent l'exemple de l'Ontario ou alors du Manitoba où le septième lot par année est interdit pour marquer leur point. Au Québec, aucune décision en ce sens n'a été prise, toutefois certains éleveurs d'ici ont mis en application ces deux principes avec succès, sans pourtant que leur élevage et leur marge de profit soient affectés.

Le retrait des antibiotiques de catégorie I et II a forcé l'acquisition de connaissances et a démontré que la filière est capable de s'améliorer. Bien que la production d'œufs, de poussins et de poulets en santé demeure toujours et encore un défi, l'attention aux détails, la communication avec les vétérinaires et les intervenants de la filière et une saine gestion demeurent les éléments clés de la réussite. 🐔

Remerciements

Les auteurs désirent remercier les médecins vétérinaires qui ont bien voulu répondre à nos questions, soit les Drs Annie Borduas, Simon Cloutier, Jean-Philippe Doyon, Louise Mercier et Linda Lallier.



DRUMCO
ÉNERGIE

DISTRIBUTEUR DES GÉNÉRATRICES

KOHLER
IN POWER. SINCE 1920.

Déjà la 3^e génération dévouée à la **VENTE**,
au **SERVICE** et à la **LOCATION**
des génératrices **KOHLER**

SERVICE 24/7

UN SEUL NUMÉRO
PARTOUT AU QUÉBEC

819 850-0093

WWW.DRUMCOENERGIE.CA

212221



De nouveaux outils de communications : suite

Nous poursuivons la série amorcée dans les dernières publications par une fiche explicative sur le rôle du représentant de groupe.

Dans un souci de toujours mieux outiller ses membres, les Éleveurs de volailles du Québec se sont donné le mandat d'innover dans leurs interventions avec la mise en place d'outils de communication et d'accompagnement en lien avec la réglementation.



Si j'ai des questions concernant le rôle du représentant de groupe, à qui puis-je m'adresser?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse evqcontingement@upa.qc.ca

estrie richelieu
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE

Une société qui se préoccupe du bien-être et de la sécurité de vos animaux depuis 129 ans.

Demandez à votre courtier de nous contacter

www.estrierichelieu.com

212705